

Le métier d'assistant(e) maternel(le)



Exercer

- ▶ À domicile
- ▶ En Maisons d'Assistants Maternels
- ▶ En crèche familiale

Communiquer

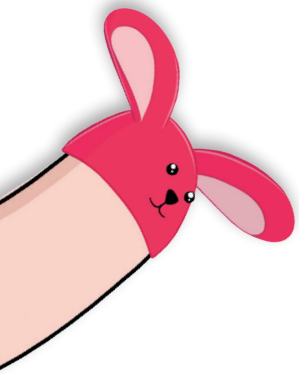
- ▶ avec l'enfant :
 - l'observer
 - être disponible et à son écoute
- ▶ avec les parents :
 - dialoguer
 - échanger et transmettre les informations concernant l'enfant (projet d'accueil...)
 - faire preuve de diplomatie
- ▶ avec les partenaires :
Pmi, Relais petite enfance

Accueillir avec bienveillance

- ▶ l'enfant :
 - dans des conditions d'hygiène et de sécurité adaptées tout en respectant le cadre de l'agrément
 - penser son adaptation
 - respecter ses besoins et son rythme : repas, hygiène, sommeil, éveil, sécurité affective, soins, sorties...
- ▶ les parents :
 - organiser l'adaptation
 - respecter le cadre éducatif des parents et la confidentialité de leur vie privée
 - s'abstenir de tout jugement

Organiser

- ▶ pour l'enfant :
 - sa journée en fonction de ses besoins, des contraintes quotidiennes en garantissant toujours son bien être
 - l'aménagement de son espace d'accueil et des lieux de vie de l'enfant
- ▶ pour les parents :
 - l'arrivée et le départ chez l'assistant maternel en fixant des règles
 - les conditions d'accueil établies à travers le contrat de travail



	<i>Points forts</i>	<i>Points faibles</i>
Indépendance	Choix des employeurs et absence de supérieurs hiérarchiques, choix des horaires, de l'emploi du temps, des activités, de l'organisation	
A domicile	Permet de concilier vie familiale et travail	Isolement professionnel, intrusion dans la vie privée, contrainte d'aménagement du domicile, dégradation possible du matériel personnel
Aspect Financier	Choix du nombre d'accueil et donc du salaire, abattement fiscal, pas de frais de transport	Dépend du besoin sur le territoire, de la situation de l'assistant(e) maternel(le) Ratio peu élevé temps de travail / salaire
Santé	Métier dynamique	Fatigue professionnelle, troubles musculo-squelettiques
Relation humaine	Valeur de la profession : travailler avec les enfants, observer et participer à leur éveil ; échanger avec les parents	Multiplicité des parents employeurs
Evolution de la profession	Droit à la formation, échanges de pratiques professionnelles, soutien professionnel et conférences proposés par le Relais Petite Enfance	
Responsabilité	Co-éducation et implication auprès des enfants	Multiplés responsabilités